Rapport pour spécialistes

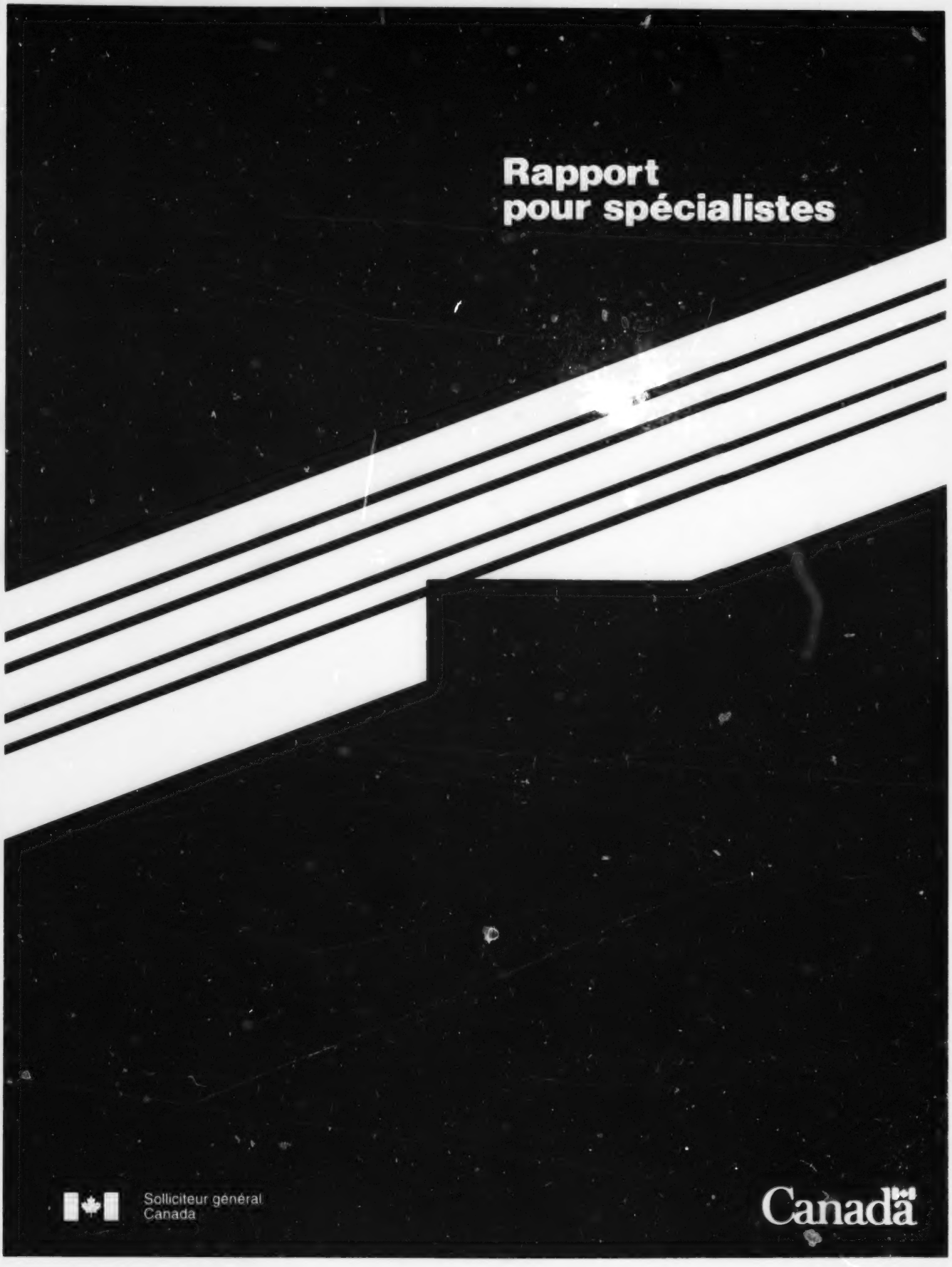

Solliciteur général Canada

Canada

102-04798/

L'échelle d'évaluation des besoins des délinquants sexuels (SONAR): Une méthode permettant de mesurer le changement de niveau de risque

2000-1

par

R. Karl Hanson et Andrew Harris
Recherche correctionnelle
Ministère du Solliciteur général du Canada

Les méthodes d'évaluation du risque figurant dans le présent rapport, y compris SONAR, ont été élaborées par les auteurs dans le cadre de leurs fonctions. Quiconque utilise ou adopte les méthodes d'évaluation du risque, y compris SONAR, le fait s'il juge qu'elles s'appliquent à ses objectifs précis. Le ministère du Solliciteur général Canada, ses employés, ses agents et ses fonctionnaires, ainsi que les auteurs n'assument aucune responsabilité, légale ou autre, à l'égard des préjudices et des dommages découlant de l'utilisation des méthodes d'évaluation du risque et de SONAR.

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs et ne sont pas nécessairement celles du ministère du Solliciteur général du Canada. Ce document est disponible en anglais. This report is available in English under the title: *The Sex Offender Need Assessment Rating (SONAR): A Method for Measuring Change in Risk Levels*. Le présent rapport se trouve également sur le site Internet de Solliciteur général Canada : http://www.sgc.gc.ca.

Veuillez adresser la correspondance concernant cette étude à R. Karl Hanson, Ph.D., Recherche correctionnelle, ministère du Solliciteur général du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0P8. Courriel: kansonk@sgc.gc.ca.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
N° de cat. : J42-88/1999F
ISBN : 0-662-84223-5

Sommaire

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'échelle établie qui pourrait servir à évaluer le changement de risque parmi les délinquants sexuels. Or, l'Échelle d'évaluation des besoins des délinquants sexuels (SONAR) a été conçue pour pallier cette lacune. L'échelle SONAR comprend cinq facteurs relativement stables (problèmes sur le plan de l'intimité, influences sociales négatives, attitudes tolérantes à l'égard des infractions sexuelles, maîtrise de soi sur le plan sexuel et maîtrise de soi en général) et quatre facteurs aigus (toxicomanie, humeur négative, colère et accès aux victimes). Les propriétés psychométriques de l'échelle ont été examinées à l'aide de données recueillies antérieurement par Hanson et Harris (1998, sous presse). Globalement, l'échelle a démontré une uniformité interne satisfaisante et une certaine capacité à différencier entre les récidivistes et les non-récidivistes ($r = 0,43$; zone ROC 0,74). L'échelle SONAR continuait de distinguer entre les deux groupes même après une neutralisation des indicateurs de risque bien établis, comme l'âge, le QI, et les résultats obtenus à l'aide de l'échelle Statique-99 (Hanson et Thornton, 1999) et du Guide d'évaluation du risque de violence (VRAG; Quinsey et coll., 1998).

L'échelle d'évaluation des besoins des délinquants sexuels (SONAR): Une méthode permettant de mesurer le changement de niveau de risque

L'évaluation du risque de récidive est importante pour la gestion des délinquants sexuels et, ces dernières années, des progrès considérables ont été réalisés à ce chapitre. Un certain nombre de caractéristiques chez les délinquants, comme la déviance sexuelle et le mode de vie criminel, ont été liées avec fiabilité au risque de récidive (Hanson et Bussière, 1998), et plusieurs échelles de risque spécialisées ont été mises au point (Quinsey, Harris, Rice et Cormier, 1998; Epperson, Kaul et Hesselton, 1998; Hanson, 1997a; Hanson et Thornton, 1999, sous presse). Les échelles existantes sont certes utiles pour évaluer le potentiel de risque à long terme, mais elles mesurent mal le changement. La plupart des éléments prévus par les échelles existantes sont statiques ou historiques. Ainsi, ces échelles ne sont guère utiles pour bien des décisions concernant le risque, notamment lorsqu'il s'agit de déterminer si le délinquant a subi avec succès un traitement ou s'il y a lieu de suspendre sa liberté sous condition.

Pour évaluer le changement, il faut des variables capables de changement, c'est-à-dire des variables dynamiques (Bonta, 1996). Bien que l'âge soit parfois considéré comme un facteur dynamique, les variables dynamiques les plus utiles sont celles qui se prêtent à une intervention volontaire. Les variables dynamiques peuvent de plus être subdivisées en facteurs de risque stables, qui peuvent normalement demeurer présents pendant des mois (p. ex., les troubles de personnalité ou l'alcoolisme), et en facteurs de risque aigus, qui peuvent durer pendant des jours ou seulement quelques minutes (p. ex., une intoxication ou une vive colère).

Étant donné le taux de récidive relativement faible des délinquants sexuels, il est difficile de déceler les facteurs de risque dynamiques. Sur une période de quatre ou cinq ans, environ 10 à 15 % des délinquants sexuels seront pris à commettre une nouvelle infraction sexuelle (Hanson et Bussière, 1998). Il faut s'attendre à ce que seuls des facteurs statiques ou très stables soient à l'origine d'une récidive perpétrée bien des années plus tard. Afin de cerner des facteurs de risque potentiellement dynamiques, Hanson et Harris (1998, sous presse) ont examiné les facteurs à l'origine de la récidive chez un groupe de délinquants sexuels dont on savait déjà qu'ils avaient récidivé au cours de leur période de liberté sous surveillance. Une comparaison avec les non-récidivistes a permis de cerner un certain nombre de facteurs de risque dynamiques, comme l'absence de coopération avec le surveillant, l'accès aux victimes, la colère, des préoccupations sexuelles et des changements d'humeur aigus.

La présente étude examine dans quelle mesure les facteurs de risque dynamiques exposés dans l'étude de Hanson et Harris (1998) peuvent s'insérer dans une évaluation structurée du risque. La construction de cette nouvelle échelle, l'Échelle d'évaluation des besoins des délinquants sexuels (SONAR), a été guidée par la théorie ainsi que par les conclusions de l'étude de Hanson et Harris (1998). Les auteurs ne peuvent prétendre établir la validité prédictive de la mesure parce que la même base de données a été utilisée pour définir

des éléments et pour vérifier la validité de l'échelle. L'étude visait plutôt à dégager une méthode plausible d'évaluation des facteurs de risque dynamiques, méthode qui est suffisamment explicite pour être utilisée et évaluée dans d'autres échantillons.

La conception de l'échelle SONAR a été guidée par une théorie cognitive sociale (voir, p. ex., Bandura, 1977; Fiske et Taylor, 1991) appliquée au comportement criminel général (voir, p. ex., Andrews et Bonta, 1998) et aux infractions sexuelles (Johnson et Ward, 1996; Laws, 1989). Selon ce modèle, les délinquants sexuels récidivistes auraient des scénarios déviants ou des façons de penser et d'agir habituelles qui les incitent à commettre des infractions sexuelles. Lorsque le scénario est bien répété, déclenché par des circonstances ordinaires, considéré socialement acceptable dans le milieu du délinquant et qu'il correspond à sa personnalité et à ses valeurs, le délinquant est davantage susceptible de le mettre en scène. Le cycle du crime de chaque délinquant est en quelque sorte unique, mais on s'attend à ce que certaines caractéristiques favorisent l'élaboration et la mise en scène de scénarios sexuels déviants.

Les éléments de l'échelle SONAR sont répartis en cinq facteurs stables (problèmes sur le plan de l'intimité, influences sociales négatives, attitudes tolérantes à l'égard des infractions sexuelles, la maîtrise de soi sur le plan sexuel et maîtrise de soi en général) et en quatre facteurs aigus (toxicomanie, humeur négative, colère et accès aux victimes). Les critères de notation sont donnés à l'annexe I. Les motifs à l'appui de l'inclusion de chacun de ces éléments sont exposés ci-dessous.

Problèmes sur le plan de l'intimité

L'importance des problèmes des délinquants sexuels sur le plan de l'intimité a été entérinée par plusieurs travaux de recherche (Marshall, 1993; Ward, Hudson et McCormack, 1997). Contrairement aux relations de confiance associées à la sexualité normale, les interactions sociales liées aux infractions sexuelles sont, par définition, problématiques. Bien souvent, les délinquants sexuels déclarent retirer peu de satisfaction de leurs relations intimes (Seidman, Marshall, Hudson et Robertson, 1994), manquent d'empathie envers les femmes (Hanson, 1997b) et recherchent des plaisirs sexuels dans des relations dépourvues d'engagement véritable (Malamuth, 1998). Les délinquants sexuels qui n'ont jamais été mariés présentent un risque de récidive accru (Hanson et Bussière, 1998) et ceux qui éprouvent beaucoup de difficulté à entrer en relation avec une partenaire éventuelle (voir Freund, Seto et Kuban, 1997) semblent présenter un risque particulièrement élevé. Frisbie (1969), par exemple, signale que de graves difficultés à établir des relations satisfaisantes avec des femmes étaient l'un des prédicteurs les plus importants de la récidive chez les délinquants sexuels. De plus, Hanson et Bussière (1998) ont constaté que plus la relation préexistante avec la victime est étroite, plus le taux de récidive est faible (inceste < connaissances < inconnus).

Influences sociales

Chez les délinquants en général, le nombre de criminels fréquentés est l'un des prédicteurs les plus sûrs de la récidive (Gendreau, Little et Goggin, 1996). Les chercheurs ont encore à se pencher sur le lien qui pourrait exister entre les fréquentations exerçant une influence négative et la récidive sexuelle. L'existence d'un tel lien est plausible cependant, vu que les délinquants sexuels ont tendance à avoir des amis et de proches parents qui sont, eux aussi, des délinquants sexuels (Hanson et Scott, 1996). Dans le cas des organisations pro-pédophiles (voir, p. ex., Thorstad, 1991), l'approbation sociale d'activités sexuelles illégales peut être manifeste. Toutefois, dans la plupart des cas, les influences sociales risquent d'avoir un impact indirect sur les activités sexuelles en favorisant de façon générale des attitudes antisociales, de mauvaises formes de contrôle de soi, la toxicomanie et des stratégies d'adaptation dysfonctionnelles. Les fréquentations qui entérinent le déni du délinquant ou qui facilitent l'accès aux victimes seraient également considérées comme exerçant une mauvaise influence sociale.

Attitudes

Une attitude de tolérance à l'égard d'agressions sexuelles serait sans doute également reliée à la récidive chez les délinquants sexuels. Les échantillons prélevés dans la collectivité démontrent constamment que les hommes qui reconnaissent se livrer à des activités sexuelles illégales appuient également les « mythes du viol » ou des attitudes favorables à un tel comportement (Dean et Malamuth, 1997; Malamuth, Sockloskie, Koss et Tanaka, 1991). Les recherches menées à l'aide d'échantillons de délinquants sexuels reconnus coupables présentent moins d'uniformité à cet égard, mais elles tendent néanmoins à démontrer que les attitudes favorables à la déviance sexuelle sont courantes à la fois chez les pédophiles et chez les violeurs (Bumby, 1996; Hanson, Gizzarelli et Scott, 1994). S'appuyant sur une moyenne établie à partir de quatre études (n = 439), la méta-analyse de Hanson et Bussière (1998) a permis de dégager une faible corrélation positive entre les attitudes favorables à la déviance sexuelle et la récidive chez les délinquants sexuels, constatation qui a été reprise d'ailleurs dans des travaux subséquents (Bakker, Hudson, Wales et Riley, 1999).

Maîtrise de soi sur le plan sexuel

Un des facteurs de risque les plus distinctifs chez les délinquants sexuels est un problème de maîtrise de soi sur le plan sexuel. Les délinquants sexuels se perçoivent comme ayant de fortes impulsions sexuelles et s'estiment en droit d'y donner libre cours (Hanson et coll., 1994). La gratification sexuelle prend une place démesurée dans la recherche du bonheur. Les délinquants sexuels estiment que l'activité sexuelle (normale or non) rehausse leur standing (Kanin, 1967) et réduit les stress de la vie (Cortoni, 1998).

Selon la théorie de la prévention des rechutes, l'humeur négative ou le stress peut souvent déclencher une agression sexuelle (Pithers, Beal, Armstong et Petty, 1989). Le niveau

global d'affliction subjective ne semble pas un facteur important pour la prévision de la récidive (Hanson et Bussière, 1998). Ce qui semble important cependant, ce sont les mécanismes dont les délinquants se servent pour maîtriser leurs impulsions sur les plans émotionnel et sexuel. Des recherches ont révélé, par exemple, que les délinquants sexuels sont plus enclins à se livrer à des fantasmes sexuels déviants à la suite d'un événement stressant (McKibben, Proulx et Lusignan, 1994; Proulx, McKibben et Lusignan, 1996). Les délinquants sexuels seraient normalement à haut risque de récidive si a) différentes circonstances, y compris un affect négatif, suscitent des fantasmes sexuels et b) s'ils se sentent lésés ou frustrés s'ils n'arrivent pas à satisfaire rapidement leurs instincts.

Maîtrise de soi en général

Outre la difficulté de se maîtriser sur le plan émotionnel ou sexuel, il se peut que des délinquants aient aussi des problèmes de maîtrise de soi en général. Les comportements impulsifs sont si courants chez les délinquants que certains théoriciens ont fait valoir qu'une « faible maîtrise de soi » est l'élément essentiel de tout comportement criminel (Gottfredson et Hirshi, 1990). Les délinquants ont tendance à fumer, à boire avec excès, à consommer des drogues, à conduire vite, à abandonner les études et à s'engager dans de multiples relations sexuelles à court terme commençant en bas âge. Les échelles utilisées pour prévoir la récidive criminelle, comme l'Échelle de psychopathie - révisée (PCL-R, Hare et coll., 1990; Hare, 1991) ou l'Inventaire du niveau de service – révisé (LSI-R, Andrews et Bonta, 1996), renferment habituellement de nombreux éléments reliés à l'impulsivité et au mode de vie instable. D'ordinaire, les facteurs liés à la criminalité en général permettent également de prévoir la récidive sexuelle dans des échantillons de délinquants sexuels (Hanson et Bussière, 1998).

Les délinquants sexuels ont peut-être moins de problèmes que d'autres groupes de délinquants pour ce qui est de l'instabilité liée au mode de vie, mais de mauvaises formes de contrôle de soi risquent néanmoins de contribuer directement à la récidive. Certains délinquants commettent impulsivement des infractions sexuelles s'ils en ont l'occasion (p. ex., une rencontre avec une victime vulnérable de sexe féminin au cours d'un cambriolage). Une faible maîtrise de soi peut aussi influer indirectement sur la récidive chez ceux qui ont des habitudes de déviance sexuelle bien ancrées. Il faut de la force de caractère pour se conformer aux exigences du traitement et de la surveillance dans la collectivité et pour susciter un changement durable à long terme.

Facteurs de risque aigus

Outre les facteurs de risque stables exposés ci-dessus, l'échelle SONAR tient également compte d'un certain nombre de facteurs aigus. Ces derniers ne sont pas nécessairement liés au risque de récidive à long terme; ils sont plutôt utiles pour déterminer quand les délinquants sexuels sont le plus susceptible de récidiver. Les quatre facteurs de risque aigus compris dans l'échelle SONAR sont les suivants : a) la toxicomanie, b) l'humeur négative (dépression,

angoisse, etc.), c) la colère ou l'hostilité et d) les occasions d'accès aux victimes. Ces quatre éléments ont été choisis parce que, dans la série de données de Hanson et Harris (1998), ils avaient un lien certain avec la récidive et qu'ils ne figuraient pas déjà parmi les facteurs de risque stables compris dans l'échelle SONAR.

Les sous-échelles SONAR ont été créées à partir des questions individuelles figurant dans la série de données de Hanson et Harris (1998, sous presse) et qui s'apparentaient le plus étroitement aux constructs recherchés. Dans certains cas, le lien entre les indicateurs et le construct avait une grande validité apparente (p. ex., l'influence négative des fréquentations) alors que dans d'autres il était moins évident (p. ex., la maîtrise de soi sur le plan sexuel). Lorsque des indicateurs multiples étaient disponibles, on s'est efforcé de retenir seulement le nombre minimal d'éléments nécessaires pour avoir une échelle fiable. L'inclusion de chacun des éléments a été guidée par des critères de validité apparente et par les différences observées entre les délinquants récidivistes et les non-récidivistes.

Méthode

Les données utilisées pour mettre à l'essai l'échelle SONAR sont les mêmes que celles qui figurent dans l'étude de Hanson et Harris (1998, sous presse). Comme les processus de collecte des données ont déjà été décrites ailleurs, seul un bref aperçu de la méthode de recherche sera présenté. Les lecteurs intéressés sont priés de consulter les rapports originaux (Hanson et Harris, 1998, sous presse).

Sélection des sujets

L'étude a porté sur les délinquants sexuels non incestueux qui avaient fait l'objet d'une surveillance dans la collectivité (libération conditionnelle ou probation) de la part des systèmes correctionnels fédéral ou provinciaux du Canada. Les délinquants ont été répartis comme suit : 208 avaient commis une nouvelle infraction sexuelle pendant leur période de surveillance et 201 n'avaient pas récidivé en commettant une infraction sexuelle ou un crime de violence grave. Puis, ils ont de nouveau été divisés en nombres à peu près égaux d'agresseurs de garçons (n = 122), d'agresseurs de filles (n = 150) et de violeurs (n = 137). Pour chaque catégorie de délinquants, une correspondance a été établie entre les récidivistes et les non-récidivistes selon leurs antécédents criminels, la victime de l'infraction répertoriée et l'autorité compétente. En moyenne, les non-récidivistes avaient été dans la collectivité pendant 24 mois alors que la plupart des récidivistes avaient commis une nouvelle infraction dans les 15 mois suivant leur mise en liberté.

Variables tirées de l'examen des dossiers

Un manuel de codage standardisé a été utilisé pour consigner les renseignements sur chaque cas fournis par l'examen détaillé des dossiers ainsi que des casiers judiciaires nationaux

obtenus de la Gendarmerie royale du Canada. Cela comprenait les renseignements signalétiques de base, des facteurs démographiques, des évaluations psychologiques (p. ex., intelligence, troubles mentaux), des renseignements détaillés sur les infractions sexuelles commises, ainsi qu'un certain nombre d'autres variables liées au risque de récidive.

Guide d'évaluation du risque de violence (VRAG). (Violence Risk Appraisal Guide) (Quinsey et coll., 1998)

D'abord conçu pour prévoir la récidive violente, sexuelle ou non sexuelle, chez les délinquants placés dans un établissement psychiatrique à sécurité maximale (Harris, Rice et Quinsey, 1993), le VRAG a suscité un vif intérêt en tant que prédicteur actuariel de la violence (Borum, 1996). Parmi les 12 éléments visés par le VRAG, citons la psychopathie, selon l'Échelle de psychopathie - révisée (Hare, 1991), d'autres troubles de la personnalité, l'inadaptation précoce au milieu scolaire, l'âge, l'état civil, les antécédents criminels, la schizophrénie et les blessures infligées aux victimes. L'application du VRAG à un échantillon de répétition composé de 159 délinquants sexuels (Rice et Harris, 1997) a permis de constater une corrélation de 0,47 avec la récidive violente (violence sexuelle et non sexuelle). Comme certains dossiers étaient incomplets, les cotes du VRAG n'étaient disponibles que pour 146 récidivistes et 121 non-récidivistes.

La Statique-99 (Hanson et Thornton, 1999, sous presse)

La Statique-99 a été conçue pour prévoir la récidive sexuelle à l'aide d'un nombre restreint d'éléments faciles à coter. Les éléments de cette formule ont été tirés de l'échelle de Hanson (1997a), soit l'Évaluation rapide du risque de récidive sexuelle (ERRS; infractions sexuelles antérieures, victimes de sexe masculin, victimes sans lien de parenté avec le délinquant, délinquant de moins de 25 ans) et du Jugement clinique ancré et structuré de Thornton (SACJ; violence non sexuelle liée à l'infraction répertoriée, violence non sexuelle antérieurement, au moins 4 dates de prononcé de sentence, célibataire, victimes qui étaient des inconnus, infractions sexuelles sans attouchements - voir Grubin, 1998). À partir d'un échantillon combiné de 1 208 délinquants sexuels provenant de quatre milieux différents, la Statique-99 a révélé une corrélation de 0,33 avec la récidive sexuelle et de 0,32 avec la récidive violente (Hanson et Thornton, 1999).

Variables tirées des entrevues

La plupart des renseignements utilisés pour créer l'échelle SONAR ont été tirés d'entrevues structurées, d'une durée d'une heure, avec les agents chargés de la surveillance. Ces derniers ont indiqué si certains points avaient été une source de préoccupation pendant la surveillance et, dans l'affirmative, si le problème était pire à la période T1 ou T2. Pour les récidivistes, T2 était le mois précédant la récidive et T1, une période de contrôle de six mois auparavant. Pour les non-récidivistes, T2 était tout simplement le mois de surveillance précédent. Pour chaque période (n'importe quand, T1 et T2), les agents ont coté les facteurs

de risque de la façon suivante : « 0 - non, cela n'a jamais posé de problème », « 1 - problème ou préoccupation possible ou très léger », ou « 2 - oui, cela a posé un problème ».

L'entrevue comprenait 128 éléments répartis en 22 catégories. Parmi les sujets abordés, mentionnons la toxicomanie, l'humeur, les symptômes psychiatriques, les attitudes de tolérance envers les agressions sexuelles, le mode de vie instable, les préoccupations sexuelles et la coopération avec l'agent chargé de la surveillance. La liste complète des facteurs se trouve dans l'étude de Hanson et Harris (1998). Le sous-ensemble des éléments utilisés dans la construction de SONAR figure à l'annexe I.

Procédure

Les données ont été recueillies par quatre chercheurs sur le terrain dont le travail était supervisé par le gestionnaire du projet (Andrew Harris). Chaque chercheur a bénéficié d'une formation en groupe, d'une durée d'une semaine, d'une surveillance sur place durant la première semaine des travaux sur le terrain et d'une surveillance supplémentaire d'une ou deux semaines au cours de la collecte des données.

Les entrevues ont été menées dans le lieu de travail habituel de l'agent pendant les heures ouvrables.

Les chercheurs sur le terrain ont codé la documentation des dossiers avant ou après l'entrevue, selon la disponibilité de l'agent. Le codage des dossiers tenait compte de tous les renseignements disponibles et demandait généralement de trois à cinq heures. Le chercheur qui codait le dossier effectuait aussi les entrevues correspondantes.

Fiabilité

Environ 10 % des cas (43) ont été codés séparément par deux évaluateurs pour juger de la fiabilité des résultats. Le degré de fiabilité entre les évaluateurs était élevé pour tous ceux qui ont participé à l'étude. La concordance moyenne était de 95 % pour le codage statique des dossiers, de 97 % pour la cotation des entrevues et de 94 % pour le codage des notes sur les cas.

Résultats

Comme l'indique le tableau 1, la procédure d'échantillonnage a apparié avec succès les récidivistes et les non-récidivistes en fonction d'un certain nombre de variables statiques, y compris l'état civil, la race, le type de victime répertorié et le nombre d'infractions sexuelles antérieures. Néanmoins, des différences subsistaient sur le plan des variables statiques. Les récidivistes étaient plus susceptibles de s'en prendre à divers types de victimes, de s'adonner à des paraphilies, d'avoir déjà commis des infractions non sexuelles, d'avoir un QI moins élevé et de correspondre à la définition de psychopathie selon l'échelle PCL-R (20 % contre 8 %).

Tableau 1

Comparaison entre les récidivistes et les non-récidivistes en fonction de variables statiques et historiques.

Mesure	Récidivistes	Non-récidivistes	Sig
Taille de l'échantillon	208	201	
Âge au moment de l'exposition au risque	36,3 (11,2)	39,1 (11,6)	<0,05
Ayant déjà été marié (%)	59,2	62,8	ns
Race minoritaire (%)	14,0	11,5	ns
Type prédominant de victime (n)			
femmes (violeurs)	71	66	
garçons	61	61	
filles	76	74	
Divers types de victimes (%)	53,8	33,3	<0,001
Nombre de paraphilies (voyeurisme, exhibitionnisme, fétichisme, etc.)	1,5 (1,5)	1,0 (1,1)	<0,001
Condamnations antérieures			
pour une infraction sexuelle	1,3 (1,8)	1,1 (1,4)	ns
pour toute infraction	5,3 (5,3)	4,1 (5,8)	<0,05
QI	94,4 (14,6)	100,1 (14,5)	<0,001
PCL-R Psychopathie			
moyenne (ET)	23,4 (6,8)	16,7 (8,7)	<0,001
% > 29	20,5	8,0	
	10,9 (8,6)	4,3 (9,0)	<0,001
VRAG			
taille de l'échantillon	146	121	
ERRRS	2,6 (1,3)	2,3 (1,3)	ns
Statique-99	4,0 (1,8)	3,4 (1,9)	<0,01

Note : Écart-type entre parenthèses

Les récidivistes présentaient en outre un risque plus élevé d'après les échelles de risque établies : le Guide d'évaluation du risque de violence (VRAG) ($r = 0,35$, $p < 0,001$); et la Statique-99 ($r = 0,15$, $p < 0,01$). Les deux groupes ne présentaient pas de différences d'après l'ERRRS, les cas ayant été volontairement appariés en fonction des principales variables de cette échelle.

L'ensemble des éléments de SONAR a donné une corrélation moyenne (alpha = 0,67). Dans l'échantillon total, les cotes SONAR variaient de -3 à 14, la moyenne étant de 6,7 (ET = 3,1). Les récidivistes ont obtenu des cotes plus élevées que les non-récidivistes pour ce qui est du score global et de chacune des sous-échelles (voir le tableau 2). La cote SONAR moyenne pour les récidivistes était de 8,0 (ET = 2,4, écart de 1 à 14) comparativement à 5,4 pour les non-récidivistes (ET = 3,1, écart de -3 à 12). La capacité de l'échelle à établir des distinctions entre les deux groupes était modérément élevée ($r = 0,43$; zone ROC 0,74).

Comme l'indique le tableau 3, les cotes SONAR ont révélé une corrélation avec l'âge ($r = -0,15$, $p < 0,01$), l'intelligence ($r = -0.15$, $p < 0,01$) et les résultats de la Statique-99 ($r = 0,14$, $p < 0,01$). Elles ont en outre indiqué une corrélation substantielle avec le VRAG ($r = 0,39$, $p < 0,001$), ce qui laisse entendre que les éléments SONAR révèlent au moins partiellement une constante propension au comportement violent. À l'appui de cette interprétation, signalons que les éléments SONAR qui révélaient la plus forte corrélation avec le VRAG étaient les facteurs stables, surtout la maîtrise de soi en général ($r = 0,40$, $p < 0,001$).

La série suivante d'analyses visait à déterminer dans quelle mesure les cotes SONAR continuaient d'établir des distinctions entre les deux groupes après la neutralisation des facteurs de risque préexistants. Ces analyses ont été menées au moyen d'une régression logistique (voir Neter, Kutner, Nachtsheim et Wasserman, 1996) puisque la variable résultats était dichotomique (récidivistes et non-récidivistes) et que les coefficients de régression logistique demeurent constants suivant diverses répartitions des variables indépendantes (c'est-à-dire les cotes de risque) ou dépendantes (c'est-à-dire les taux de récidive de base).

Lorsqu'elle est mise en régression logistique seule, l'échelle SONAR a un coefficient de régression de 0,35 (ET = 0,043, critère maximin = 64,31, $p < 0,001$). L'exposant du coefficient, $e^{(B)}$, est un rapport relatif. Dans ce cas, B équivaut à 0,35, e est la constante 2,718, ce qui donne un risque relatif de $(2,718)^{(0,35)} = 1,42$. Compte tenu des taux de base peu élevés, le rapport relatif peut être interprété comme un rapport de fréquence (le taux de récidive du groupe le plus déviant divisé par le taux de récidive du groupe le moins déviant). Pour chaque augmentation d'un point dans les cotes SONAR, le taux de récidive devrait normalement augmenter de 42 %. Si, par exemple, les délinquants ayant une cote SONAR de « 7 » ont un taux de récidive de 20 %, les délinquants qui obtiennent une cote de « 8 » devraient normalement récidiver au rythme de 28,4 % (20 % x 1,42 = 28,4 %).

Tableau 2

Comparaison entre les récidivistes et les non-récidivistes en fonction des éléments SONAR.

Mesure	Récidivistes	Non-récidivistes	r
SONAR - cote globale	8,0 (2,4)	5,4 (3,1)	0,43***
Éléments stables - total	7,6 (1,9)	5,7 (2,5)	0,40***
Problèmes sur le plan de l'intimité	1,7 (0,6)	1,5 (0,7)	0,10*
Influences sociales négatives	1,2 (0,8)	0,7 (0,8)	0,30***
Attitudes	1,7 (0,7)	1,2 (0,9)	0,31***
Maîtrise de soi sur le plan sexuel	1,7 (0,5)	1,3 (0,7)	0,31***
Maîtrise de soi en général	1,7 (0,5)	1,2 (0,6)	0,41***
Éléments aigus – total	0,39 (1,4)	-0,38 (1,5)	0,26***
Toxicomanie	0,06 (0,43)	-0,11 (0,48)	0,19***
Humeur négative	0,05 (0,69)	-0,09 (0,81)	0,10*
Colère/hostilité	0,10 (0,45)	-0,10 (0,52)	0,20***
Accès aux victimes	0,18 (0,55)	-0,08 (0,54)	0,23***

Lorsque les variables d'âge, de QI, de la Statique-99 et du VRAG ont été examinées dans le sous-échantillon pour lequel des renseignements complets étaient disponibles ($n = 228$), le coefficient de régression pour SONAR était de 0,32 (ET = 0,061, critère maximin = 27,19, $p < 0,001$). Cela peut vouloir dire que, même une fois que certains indicateurs de risque statiques bien établis étaient neutralisés, chaque augmentation dans les cotes SONAR correspond à une augmentation prévue du taux de récidive de 38 % ($e^{(0,32)} = 1,38$; un intervalle de confiance de 95 %, soit de 1,22 à 1,55). Les seules autres variables qui sont demeurées significatives dans l'équation prévisionnelle étaient le VRAG (B = 0,055; critère maximin = 6,49, $p < 0,05$) et le QI (B = -0,027, critère maximin = 5,22, $p < 0,05$).

La figure 1 illustre dans quelle mesure la formule VRAG et l'échelle SONAR ensemble permettent d'établir une distinction entre les récidivistes et les non-récidivistes. Chez les délinquants ayant des cotes VRAG peu élevées (-1 ou moins) et se situant en deçà de la

moyenne des cotes SONAR (moins de 7), seulement 14 % étaient des récidivistes (5 sur 35). Chez les délinquants dont la cote VRAG était faible, mais qui se situaient au-dessus de la moyenne dans l'échelle SONAR, 57 % (12 sur 21) étaient des récidivistes. De même, la proportion de récidivistes parmi les délinquants ayant une cote VRAG élevée (14 +) dépendait de leur position sur l'échelle SONAR, à savoir s'ils se situaient au-dessous de la moyenne (43 %, 9 sur 21) ou au-dessus (86 %, 47 sur 55).

Tableau 3

Corrélation des éléments SONAR avec l'âge, le QI et le risque de récidive.

	Âge au moment de la mise en liberté	QI	Statique-99	VRAG
Taille de l'échantillon	409	316	409	267
SONAR – total	-0,15**	-0,15*	0,14**	0,39***
Éléments stables - total	-0,12*	-0,13*	0,16**	0,42***
Problèmes sur le plan de l'intimité	-0,05	-0,14*	0,07	0,13*
Influences sociales négatives	-0,14**	-0,16**	0,04	0,33***
Attitudes	-0,08	-0,05	0,15**	0,36***
Maîtrise de soi sur le plan sexuel	-0,03	-0,02	0,13**	0,30***
Maîtrise de soi en général	-0,10*	-0,09	0,17**	0,40***
Éléments aigus - total	-0,10*	-0,11	0,05	0,14*
Toxicomanie	-0,11*	-0,07	0,09	0,07
Humeur négative	-0,03	-0,08	-0,02	0,03
Colère/hostilité	-0,09	-0,10	0,01	0,05
Accès aux victimes	-0,06	-0,02	0,07	0,23***

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Figure 1

Proportion de récidivistes selon diverses combinaisons de cotes du VRAG et de SONAR.

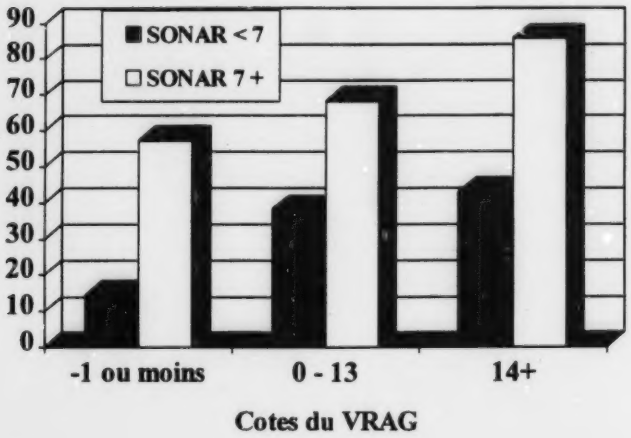

Discussion

L'étude avait pour objet de présenter une échelle de risque qui puisse servir à évaluer le changement de risque survenu chez des délinquants sexuels. L'échelle comprenait à la fois des facteurs stables (problèmes sur le plan de l'intimité, influences sociales, attitudes, maîtrise de soi sur le plan sexuel et maîtrise de soi en général) et des facteurs aigus (toxicomanie, humeur, colère et accès aux victimes). Les propriétés de l'échelle ont été examinées à l'aide de données recueillies antérieurement dans l'étude de Hanson et Harris (1998, sous presse). Globalement, l'échelle a démontré une uniformité interne satisfaisante et une capacité moyenne de différencier entre les récidivistes et les non-récidivistes ($r = 0{,}43$; zone ROC 0,74). Tous les éléments de SONAR ont permis d'établir une distinction entre les groupes, la plus marquée étant au niveau des problèmes de maîtrise de soi en général. L'échelle SONAR a continué de révéler des différences entre les groupes une fois que les indicateurs de risque bien établis ont

été neutralisés, par exemple, l'âge, le QI et les résultats de l'échelle Statique-99 (Hanson et Thornton, 1999) et du Guide d'évaluation du risque de violence (VRAG; Quinsey et coll., 1998).

Le lien relativement étroit avec les problèmes de maîtrise de soi en général concorde avec les résultats de l'étude de Quinsey, Coleman, Jones et Altrows (1997) selon laquelle une « antisociabilité dynamique » permet de prévoir la récidive chez des délinquants souffrant de troubles mentaux surveillés dans la collectivité. Chez tous les types de délinquants, il se peut qu'une faible maîtrise de soi joue un rôle de premier plan dans les manquements aux conditions de la mise en liberté sous condition. En fait, la violation des conditions de la mise en liberté sous condition fait couramment partie des mesures du risque de récidive, comme la formule LSI-R (Andrews et Bonta, 1995) et l'échelle PCL-R (Hare, 1991). Il se peut en outre que l'importance relative des problèmes de maîtrise de soi en général dans la présente étude soit en outre attribuable à la facilité avec laquelle ce comportement a été observé par les agents chargés de la surveillance dans la collectivité. Les agents en savent peut-être très peu au sujet des relations intimes des délinquants, mais ils ont eu amplement l'occasion d'observer le comportement de ces derniers sous surveillance.

Bien que l'exactitude prédictive de SONAR soit respectable, les résultats doivent être interprétés avec prudence. On ignore dans quelle mesure les résultats pourront être généralisés, car la même série de données a été utilisée pour concevoir et mettre les éléments à l'essai. Une réserve plus grave cependant est que la plupart des renseignements ont été tirés d'entrevues avec des agents chargés de la surveillance dans la collectivité qui savaient pertinemment quels délinquants avaient récidivé ou non. Par conséquent, les constatations étaient plus sujettes à la subjectivité des évocations rétrospectives. Des faits anodins peuvent acquérir une toute nouvelle signification une fois que la récidive est connue. Il est peu probable cependant que les résultats puissent être attribués entièrement à la subjectivité des évocations, car les principaux facteurs de risque (p. ex., la colère ou les préoccupations sexuelles) étaient également consignés dans les notes sur les cas rédigées avant même que la récidive ne soit connue (voir l'étude de Hanson et Harris, sous presse). Les notes disponibles ne fournissaient pas suffisamment de précisions pour attribuer une cote aux éléments SONAR, de sorte qu'il a fallu se fier aux notes d'entrevue.

Tous les éléments SONAR devaient être des facteurs dynamiques, mais il est possible qu'ils correspondent plutôt à des propensions enracinées. L'échelle SONAR a révélé une corrélation considérable avec des mesures de risque statiques, comme le VRAG, et les éléments stables contenus dans l'échelle ont produit la plus grande partie de l'exactitude prédictive. Néanmoins, les changements signalés dans les facteurs de risque aigus se sont traduits par des changements du risque de récidive même après la neutralisation des facteurs de risque statiques et stables les plus marqués qui se trouvaient dans la série de données (voir Hanson et Harris, 1998). La mesure dans laquelle un changement dans les cotes SONAR indique un changement du risque de récidive sera connue seulement à la suite d'évaluations répétées dans le cadre d'études véritablement prospectives.

Les résultats laissent entendre que les facteurs dynamiques sont importants dans l'évaluation du risque, mais la présente étude n'établit aucun lien direct entre les cotes SONAR et les taux de récidive à prévoir. La proportion de récidivistes constatée dans chaque catégorie de risque ne correspond manifestement pas aux taux de récidive puisque l'étude a utilisé un taux de base artificiel de 50 %. Dans la plupart des milieux, il faudrait prévoir un taux de récidive sexuelle considérablement plus faible - environ 5 % par année (voir Hanson et Thornton, 1999). Même les pourcentages annuels les plus élevés dépassent rarement 15 ou 20 % (les délinquants à risque élevé au cours de la première année suivant leur mise en liberté).

Les lecteurs avides de statistiques seront peut-être tentés de rajuster les résultats de la présente étude aux taux de base de récidive qui conviennent au contexte d'évaluation qui leur est propre. En effet, l'information fournie est suffisante pour construire des équations de régression logistique qui donnent une estimation des possibilités de récidive pour toute combinaison de cotes SONAR, de QI, de résultats VRAG et du taux de base de récidive. Nous ne croyons pas toutefois que la base de l'étude était suffisamment solide pour donner lieu à des prévisions aussi détaillées. La méthode était rétrospective et les constatations résultant d'études véritablement prospectives pourraient ne pas être les mêmes.

Une question connexe est de savoir dans quelle mesure les variables de l'échelle SONAR devraient être utilisées pour ajuster les prévisions actuarielles fournies par d'autres instruments actuariels, tels que la Statique-99 ou le VRAG. Certains auteurs, comme Quinsey et coll. (1998), se sont opposés au rajustement d'échelles actuarielles soutenant que les avis cliniques sont si peu satisfaisants qu'ils ne font qu'altérer les prévisions valables établies par l'échelle actuarielle. Toutefois, l'exactitude des échelles actuarielles dépend de la mesure dans laquelle elles tiennent compte de tous les facteurs de risque pertinents. Les résultats de la présente étude permettent de croire que les prévisions fournies par bon nombre des échelles de risque courantes, comme l'ERRRS, la Statique-99 et le VRAG, peuvent être améliorées en tenant compte d'un éventail de facteurs de risque dynamiques liés au comportement du délinquant sous surveillance dans la collectivité. On ignore quelle serait la meilleure façon de tenir compte de cette information, mais un certain rajustement semble justifié lorsque les besoins dynamiques du délinquant sont considérablement plus élevés (ou moins élevés) que l'indiquent les cotes fournies par des mesures actuarielles établies.

Malgré les limites de l'étude, les facteurs de risque compris dans l'échelle SONAR concordent suffisamment avec les résultats de recherches antérieures pour être considérés comme des indicateurs de risque plausibles dans un contexte d'application pratique. Il faut espérer que les divers intervenants tiendront compte de ces facteurs dynamiques lorsqu'ils auront à procéder à une évaluation du risque ou à fixer des objectifs en matière de traitement. En portant systématiquement sur les problèmes révélés par l'échelle SONAR, les recherches futures seront à même de déterminer dans quelle mesure ces facteurs dynamiques sont importants dans la gestion du risque des délinquants sexuels.

Bibliographie

Andrews, D. A. et J. Bonta. *LSI-R: Inventaire du niveau de service - révisé*. Toronto (Ontario), Multi-Health Systems, 1996.

Andrews, D. A. et J. Bonta. *The psychology of criminal conduct* (2nd ed.). Cincinnati, OH, Anderson, 1998.

Bakker, L., Hudson, S., Wales, D. et D. Riley. «. . And there was light »: An evaluation of the Kia Marama Treatment Programme for New Zealand sex offenders against children. Manuscript non publié. Christchurch, Nouvelle-Zélande, 1999.

Bandura, A. *Social learning theory*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall, 1977.

Bonta, J. Risk-needs assessment and treatment. Dans A. T. Harland, (Ed.), *Choosing correctional options that work* (p. 18-32). Thousand Oaks, CA, Sage, 1996.

Borum, R. Improving the clinical practice of violence risk assessment: Technology, guidelines, and training. *American Psychologist*, 51, 945-956, 1996.

Bumby, K. M. Assessing the cognitive distortions of child molesters and rapists: Development and validation of the MOLEST and RAPE scales. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8, 37-54, 1996.

Cortoni, F. A. *The relationship between attachment styles, coping, the use of sex as a coping strategy, and juvenile sexual history in sexual offenders*. Thèse de doctorat non publiée. Queen's University, Kingston (Ontario), Canada, 1998.

Dean, K. et N. M. Malamuth. Characteristics of men who aggress sexually and of men who imagine aggressing: Risk and moderating variables. *Journal of Personality and Social Psychology*, 72, 449-455, 1997.

Epperson, D. L., Kaul, J. D. et D. Hesselton. Final report of the development of the Minnesota Sex Offender Screening Tool - Revised (MnSOST-R). Exposé présenté lors de la 17e conférence annuelle sur la recherche et le traitement (Annual Research and Treatment Conference) de l'Association for the Treatment of Sexual Abusers, Vancouver (C.-B.), Canada, octobre 1998.

Fiske, S. et S. Taylor. *Social cognition* (2nd ed.). New York, McGraw-Hill, 1991.

Frisbie, L. V. *Another look at sex offenders in California.* (California Mental Health Research Monograph No. 12). California : State of California Department of Mental Hygiene, 1969.

Freund, K., Seto, M. C. et M. Kuban. Frotteurism and the theory of courtship disorder. Dans D. R. Laws et W. O'Donohue (Eds.), *Sexual deviance: Theory, assessment and treatment* (p. 111-130). New York, Guilford Press, 1997.

Gendreau, P., Little, T. et C. Goggin. A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! *Criminology*, 34, 575-607, 1996.

Gottfredson, M. R. et T. Hirschi. *A general theory of crime.* Stanford, CA, Stanford University Press, 1990.

Grubin, D. *Sex offending against children: Understanding the risk.* Police Research Series Paper 99. London, Home Office, 1998.

Hanson, R. K. *Établissement d'une échelle actuarielle sommaire du risque de récidive sexuelle.* (Rapport pour spécialistes 97-04). Ottawa, Ministère du Solliciteur général du Canada, 1997a.

Hanson, R. K. Invoking sympathy: Assessment and treatment of empathy deficits among sexual offenders. Dans B. K. Schwartz et H. R. Cellini (Eds.). *The sex offenders: New insights, treatment innovations and legal developments* (Vol. 2) (p. 1:1 - 1:12). Kingston, NJ, Civic Research Institute, 1997b.

Hanson, R. K. et M. T. Bussière. Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 66 (2), 348-362, 1998.

Hanson, R. K., Gizzarelli, R. et H. Scott. The attitudes of incest offenders: Sexual entitlement and acceptance of sex with children. *Criminal Justice and Behavior*, 21, 187-202, 1994.

Hanson, R. K. et A. J. R. Harris. *Les prédicteurs dynamiques de la récidive sexuelle.* (Rapport pour spécialistes 1998-01). Ottawa, Ministère du Solliciteur général du Canada, 1998.

Hanson, R. K. et A. J. R. Harris (sous presse). Where should we intervene? Dynamic predictors of sex offense recidivism. *Criminal Justice and Behavior.*

Hanson, R. K. et H. Scott. Social networks of sexual offenders. *Psychology, Crime & Law*, 2, 249-258, 1996.

Hanson, R. K. et D. Thornton. *Statique-99 : une amélioration des évaluations actuarielles du risque chez les délinquants sexuels*. Rapport pour spécialistes 99-02. Ottawa, Ministère du Solliciteur général du Canada, 1999.

Hanson, R. K. et D. Thornton (sous presse). Improving risk assessments for sex offenders: A comparison of three actuarial scales. *Law and Human Behavior*

.

Hare, R. D. *Manual for the Hare Psychopathy Checklist - Revised*. Toronto, Multi-Health Systems, 1991.

Hare, R. D., Harpur, T. J., Hakstian, A. R., Forth, A. E., Hart, S. D. et J. P. Newman. The Revised Psychopathy Checklist: Reliability and factor structure. *Psychological Assessment*, 2, 338-341, 1990.

Harris, G. T., Rice, M. E. et V. L. Quinsey. Violent recidivism of mentally disordered offenders: The development of a statistical prediction instrument. *Criminal Justice and Behavior*, 20, 315-335, 1993.

Johnston, L. et T. Ward. Social cognition and sexual offending: A theoretical framework. *Sexual abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8, 55-80, 1996.

Kanin, E. J. Reference groups and sex conduct norm violations. *Sociological Quarterly*, 8, 495-504, 1967.

Laws, D. R. (Ed.). *Relapse prevention with sex offenders*. New York, Guilford, 1989.

Malamuth, N. M. An evolutionary-based model integrating research on the characteristics of sexually coercive men. Dans J. Adair et D. Belanger, (Eds.). *Advances in psychological sciences (Vol. 1): Personal, social and cultural aspects* (p. 151-184). Hove, Royaume-Uni, Psychology Press, 1998.

Malamuth, N. M., Sockloskie, R., Koss, M. P. et J. Tanaka. The characteristics of aggressors against women: Testing a model using a national sample of college students. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59, 670-681, 1991.

Marshall, W. L. (1993). The role of attachment, intimacy, and loneliness in the eitology and maintainance of sexual offending. *Sexual and Marital Therapy*, 8, 109-121.

McKibben, A., Proulx, J. et R. Lusignan. Relationships between conflict, affect and deviant sexual behaviors in rapists and child molesters. *Behaviour Research and Therapy*, 32, 571-575, 1994.

Neter, J., Kutner, M. H., Nachtsheim, C. J. et W. Wasserman. *Applied linear statistical models* (4th ed.). Chicago, Irwin, 1996.

Pithers, W. D., Beal, L. S., Armstrong, J. et J. Petty. Identification of risk factors through clinical interviews and analysis of records. Dans D. R. Laws, (Ed.), *Relapse prevention with sex offenders* (p. 77-87). New York, Guilford Press, 1989.

Proulx, J., McKibben, A. et R. Lusignan. Relationships between affective components and sexual behaviors in sexual aggressors. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8, 279-289, 1996.

Quinsey, V. L., Coleman, G., Jones, B. et I. Altrows. Proximal antecedents of eloping and reoffending among supervised mentally disordered offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 12, 794-813, 1997.

Quinsey, V. L., Harris, G. T., Rice, M. E. et C. A. Cormier. *Violent offenders: Appraising and managing risk*. Washington, DC, American Psychological Assocation, 1998.

Rice, M. E. et G. T. Harris. Cross-validation and extension of the Violence Risk Appraisal Guide for child molesters and rapists. *Law and Human Behavior*, 21, 231-241, 1997.

Seidman, B. T., Marshall, W. L., Hudson, S. M. et P. J. Robertson. An examination of intimacy and loneliness in sex offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 9, 518-534, 1994.

Thorstad, D. Man/boy love and the American gay movement. *Journal of Homosexuality*, 20, 251-274, 1991.

Ward, T., Hudson, S. M. et J. McCormack. Attachment style, intimacy deficits, and sexual offending. Dans B. K. Schwartz et H. R. Cellini (Eds.), *The sex offenders: New insights, treatment innovations and legal developments* (Vol. 2) (p. 2:1 - 2:14). Kingston, NJ, Civic Research Institute, 1997.

Annexe I

SONAR - critères de notation

Éléments stables		Score
Problèmes sur le plan de l'intimité	0 - partenaire actuel, aucun problème 1 - partenaire actuel, problèmes 2 - pas de partenaire	
Influences sociales	0 - bilan social favorable de 2+ 1 - bilan de 0 ou +1 2 - bilan de moins de zéro	
Attitudes	0 = ne souscrit à aucune 1 = souscrit à certaines 2 = souscrit à beaucoup	
Maîtrise de soi sur le plan sexuel	0 = ni droit acquis, ni préoccupations 1 = un certain droit acquis ou certaines préoccupations sexuelles 2 = droit acquis marqué ou 3+ préoccupations sexuelles	
Maîtrise de soi en général	0 = pas de problème 1 = léger problème 2 = grave problème	
Facteurs de risque aigus		
Toxicomanie	-1 = mieux 0 = même 1 = pire	
Humeur négative	-1 = mieux 0 = même 1 = pire	
Colère/hostilité	-1 = mieux 0 = même 1 = pire	
Occasions d'accès aux victimes	-1 = moins 0 = même 1 = plus	
Total		

Sauf indication contraire, la période visée par les facteurs de risque stables est celle de 12 mois qui précède.

Problèmes sur le plan de l'intimité

Si le délinquant n'a pas de partenaire sexuelle actuellement, il reçoit une cote de « 2 ». S'il vit actuellement avec une partenaire et qu'il n'y a pas de problème manifeste, il reçoit alors une cote de « 0 ». S'il vit actuellement avec une partenaire, mais la relation est source de conflits ou de problèmes, il reçoit alors une cote de « 1 ». Parmi les problèmes possibles, mentionnons les liaisons ou l'infidélité, les problèmes sexuels, la méfiance, la jalousie, les conflits en général et les séparations de longue durée (p. ex., l'incarcération). Le degré de difficulté doit être suffisant pour causer du souci à l'homme ou à sa partenaire. Une cote de « 1 » serait aussi donnée dans le cas d'une relation stable où les partenaires ne vivent pas ensemble.

Influences sociales

Énumérez toutes les personnes dans la vie du délinquant qui ne sont pas payées pour être avec lui. Dans chaque cas, la personne exerce-t-elle une influence positive, négative ou neutre?

Le nombre d'influences positives moins le nombre d'influences négatives correspond au bilan social. Nouveau code pour le bilan social : (2+ = 0) (0, 1 = 1) (moins de 0 = 2).

Attitudes

Le délinquant souscrirait-il aux affirmations suivantes?

Attitudes à l'égard du viol :

Notez comme suit : 0 = non; 1 = peut-être, parfois; 2 = oui.

- Beaucoup de femmes aimeraient secrètement être violées.
- Lorsque les femmes se promènent avec des jupes très courtes et des corsages très serrés, elles s'attirent des ennuis.
- Souvent, lorsqu'une femme dit « non », elle veut tout simplement se faire prier et veut vraiment dire « oui ».
- Les femmes jouent un jeu sexuel avec le délinquant.
- Certaines victimes de viol méritent ce qui leur arrive.

NOUVEAU CODE pour le viol : (0 = 0) (1, 2, 3, 4 = 1) (5 à 10 = 2)

Attitudes à l'endroit de la pédophilie :

Notez comme suit : 0 = non; 1 = peut-être, parfois; 2 = oui.

- Certains enfants sont assez matures pour aimer avoir des relations sexuelles avec des adultes.
- Certains enfants aiment taquiner le délinquant sexuellement.
- Si un enfant ne refuse pas, c'est qu'il veut avoir des rapports sexuels.
- Certains enfants sont tellement disposés à avoir des rapports sexuels qu'il est difficile de rester loin d'eux.

NOUVEAU CODE pour la pédophilie : (0 = 0) (1, 2, 3 = 1) (4 à 8 = 2).

NOUVEAU CODE - Total: 0 = ne souscrit à aucune; si viol ou pédophilie = 1, alors le total = 1; si viol ou pédophilie = 2, alors le total = 2.

Maîtrise de soi sur le plan émotionnel ou sexuel

Ce besoin est lié à l'expression mal contrôlée de pulsions sexuelles et à la tendance à utiliser la sexualité comme moyen de composer avec des émotions négatives. La tendance à utiliser la sexualité comme mécanisme d'adaptation n'a pas été mesurée directement dans l'étude de Hanson et Harris (1998). Celle-ci a plutôt utilisé des mesures indirectes de déviance sexuelle, comme la conviction d'un droit acquis au sexe et les préoccupations sexuelles.

Le délinquant souscrirait-il aux affirmations suivantes (droit acquis au sexe)?

Notez comme suit : 0 = non; 1 = peut-être, parfois; 2 = oui.

- Toute personne a droit à des rapports sexuels.
- Les hommes ont plus besoin de sexe que les femmes.
- Le délinquant a des pulsions sexuelles plus fortes que la plupart des gens.
- Une fois qu'elles vous excitent sexuellement, il n'y a plus moyen d'arrêter.

NOUVEAU CODE pour le droit acquis au sexe : 0 = 0, 1 - 3 = 1, 4+ = 2.

Le délinquant s'adonne-t-il à ce qui suit (préoccupations sexuelles)?

Notez comme suit: 0 = non, 1 = peut-être, 2 = oui.

- Utilisation de matériel pornographique
- Fréquentation de bars de strip-tease /salons de massage /prostituées
- Utilisation de langage lascif
- Masturbation excessive
- Fantasmes/désirs sexuels déviants
- Fait d'être préoccupé par les crimes sexuels
- Fait d'être préoccupé par la sexualité/la pornographie/les prostituées.

NOUVEAU CODE pour les préoccupations sexuelles: 0 = 0, 1 à 4 = 1, 5+ = 2.

NOUVEAU CODE pour le TOTAL - Maîtrise de soi sur le plan sexuel : 0 = ni droit acquis ni préoccupations; 1 = si le droit acquis ou préoccupations sexuelles égale 1, le total est 1. Si le droit acquis ou préoccupations sexuelles égale 2, le total est 2.

Maîtrise de soi en général

Ce besoin est lié à la capacité du délinquant à se prendre en main et à se conformer aux exigences de la surveillance dans la collectivité. Les délinquants s'adonnant à un mode de vie criminel en général sont susceptibles d'avoir des problèmes sur ce plan.

Le délinquant présente-t-il les caractéristiques suivantes?
Notez comme suit : 0 = non, 1 = peut-être, 2 = oui, sauf les éléments dont la cote est inversée 0 = oui, 1 = peut-être, 2 = non.

- Mise à l'essai des facteurs de risque
- Fait de ne pas tout dévoiler
- Investissement personnel dans le traitement (cote inversée)
- Tentative de « déjouer le système »
- Tentative d'être copain-copain avec vous
- Manquement aux conditions de la surveillance dans la collectivité
- Absence à des rendez-vous autres qu'avec le surveillant
- Disposition à faire des sacrifices pour éviter une situation à risque élevé (cote inversée)

NOUVEAU CODE (0 = 0) (1 - 7 = 1) (8 - 16 = 2).

Facteurs de risque aigus

Pour chacun des quatre points suivants, il faut déterminer si le comportement du délinquant s'est amélioré (-1), s'est détérioré (+1), ou est demeuré le même (0) au cours du dernier mois (ou depuis la dernière évaluation).

A) Problèmes de toxicomanie (alcool et drogues).
Voir s'ils nuisent aux activités quotidiennes normales ou s'il y a des problèmes de santé.

B) Humeur négative

- Dépression/découragement/désespoir
- Angoisse/inquiétude excessive/stress
- Frustration
- Sentiment de solitude
- Pensées suicidaires

C) Colère/hostilité

- Impétuosité/tempérament explosif/colère
- Colère envers les femmes
- Agressivité/grossièreté/attitude menaçante à l'égard des autres

D) Accès aux victimes/préparation du terrain

- Accès aux victimes (en général)
- Drague/création d'occasions de récidive
- Préparation du terrain auprès des victimes
- Vélo/4X4/moto/voiture tape-à-l'oeil (Le délinquant a-t-il une voiture susceptible d'attirer l'attention de son type de victime préféré?)
- Ordinateur/surf dans Internet
- Passe-temps : photographie/pêche/cerfs-volants/bateaux (Le délinquant se livre-t-il à un passe-temps susceptible de faciliter l'entrée en contact avec son type de victime préféré?)

Faites le total des quatre éléments (A, B, C et D) puis faites l'addition (ou la soustraction) avec le total des facteurs dynamiques stables.

Transposition des cotes SONAR en catégories de risque

Catégorie	Cote SONAR
Faible	-4 à 3
Moyenne faible	4, 5
Moyenne	6, 7
Moyenne élevée	8, 9
Élevée	10 - 14